

Architecture berbère: l'Agadir berbère

Etude des greniers fortifiés berbères et leur relation avec le peuplement dans la « Vallée salée » (Assif Marghane) et d'Aït-ben-Haddou (Haut-Atlas/Maroc).

Johnny De Meulemeester



Les résultats des fouilles au Cabezo de la Cobertera (Espagne) ont obligé les archéologues à mener une recherche ethno-archéologique sur les greniers collectifs fortifiés du Maghreb afin d'expliquer et de comprendre ces sites remarquables. Un accord entre les gouvernements wallon et marocain stipule une collaboration au niveau de la promotion de ce patrimoine exceptionnel maghrébin. L'ethno-archéologie est une démarche qui par l'observation de pratiques traditionnelles, mais actuelles, remonte dans le temps pour fournir aux archéologues des schémas explicatifs et des interprétations des vestiges découverts. Elle apporte ce qui fait souvent défaut à la description archéologique : le volume et le vécu, l'observation en vraie grandeur.

Au Maroc nous collaborons avec le Département des Affaires Culturelles et l'Institut des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine à Rabat.

Le grenier collectif est un édifice plus ou moins vaste, détaché de l'habitat journalier, où les Berbères emmagasinent leurs récoltes et d'autres biens. Sous le nom de ksar, de guelaâ, de kasba, d'aqrar, de tirghemt ou d'agadir les uns dominent les villages, d'autres, isolés de l'habitat journalier, couronnent un piton rocheux. On les trouve de la Tripolitaine jusqu'au Maroc, où ils sont les plus nombreux, les plus variés quant au type et les mieux conservés. Son origine reste tout à fait obscure. Les plus anciennes chartes, relatant le droit coutumier de magasins-forteresses, datent des XVIe-XVIIe siècles. Mais, l'agadir a un caractère sacré et il n'est pas exclu de penser que le substrat de cette croyance est antérieur à l'Islam. La fouille du Cabezo de la Cobertera (Murcie, Espagne) en modifie l'image chronologique.



Agadir du Haut-Atlas.

Il semble que les conditions naturelles d'origine climatique et l'économie du pays aient imposé la nécessité de stocker - il faut emmagasiner pour les périodes de disette - et que s'y soit ajoutée celle de parer aux ravages de la guerre et de la continuelle menace de pillage.

L'agadir est un établissement de tribu ou de clan où chaque chef de famille possède une case individuelle, fermée, dont il a la clef. Le magasin et ses dépendances sont placés sous la garde d'un portier qui surveille les allées et venues des usagers et en interdit l'entrée aux étrangers. Souvent ce grenier est aussi une forteresse, hérissée de tours de guet et située sur un lieu escarpé aux abords difficiles.

Ces agadirs présentent une allée médiane étroite, de chaque côté de laquelle sont alignées sur plusieurs étages des cases à grain de même forme et de mêmes dimensions. Toutes les cases ouvrent vers l'intérieur du magasin et sont closes par des portillons de bois. Une seule porte donne accès à l'allée; il n'y a nulle autre ouverture vers l'extérieur, si ce n'est les soupiraux d'aération. Les dépendances varient en nombre et importance; outre la loge du portier, il peut y avoir une ou deux pièces pour les gardes, un moulin, une forge, une écurie-étable, une chambre de réunion des notables, une petite mosquée même. Un grand agadir comporte plusieurs citernes.



Les enceintes, formant un enclos ou chemin de ronde, peuvent être fortifiées par des tours de guet. Dans l'enceinte, une seule entrée, en chicane ou fortifiée, permet de pénétrer à l'intérieur de l'enclos.

Le terrain choisi est divisé en mesures égales et les étages tirés au sort. Une famille peut occuper plusieurs cases du grenier. Chacune des cases a été construite par une famille, celle-ci en a la propriété; l'entretien lui en incombe; elle doit la maintenir en bon état, sa dégradation étant susceptible de nuire aux voisins. Les parties de l'édifice qui sont communes sont à la charge de la collectivité, construites et entretenues par corvées. Les propriétaires choisissent un gardien ou portier, attaché en permanence à l'édifice et assurent sa subsistance.



L'agadir est sacré à l'égal d'un tombeau de saint ou d'une mosquée. Nulle action mauvaise, vol, mensonge, adultère ou meurtre, ne doit être commise dans le magasin; il est inviolable, et c'est aussi un lieu d'asile.

Source: <http://www.berberescope.com>